

Allocution de Christiane PARAVY, présidente du CO.P.R.A. 184, Manifestation organisée par les associations le dimanche 12/11/23

Comme vous le savez, nous combattons, depuis plus de 32 ans, le **Projet autoroutier A104 de « Prolongement de la Francilienne »** entre Orgeval (Yvelines) et Méry-sur-Oise (Val d'Oise).

Ce projet a été sorti du futur **NOUVEAU SDRIF-E** : il n'y figurera pas jusqu'en 2040.

Mais, à la place de ce projet A104, a été inscrit le **Projet routier à 4 voies de « Liaison RD30-RD190/Pont d'Achères »** (Maître d'ouvrage : Département des Yvelines), projet que nous combattons donc également, et que nous nommons **A104 Bis**, car, à terme, bien que ce projet ne soit pas une autoroute, mais une route à 2x2 voies, il établira une **« LIAISON A13-A15 »**, c'est-à-dire entre le secteur d'Orgeval (Yvelines) et le secteur situé au nord d'Eragny (Val d'Oise), en impactant principalement les nombreuses villes suivantes :

[Orgeval](#), [Villennes](#), [Médan](#), [Triel-sur-Seine](#), [Vernouillet](#) et [Verneuil-sur-Seine](#), [Carrières-sous-Poissy](#), [Chanteloup-les-Vignes](#), [Andrésy](#), [Achères](#), [Conflans-Sainte-Honorine](#), [Herblay-sur-Seine](#), [Pierrelaye](#) et [Eragny-sur-Oise](#).

Ce projet établirait, en quelque sorte, un axe de circulation à peu près Sud-Ouest/Nord-Est, entre nos 2 départements, 78 et 95, **axe qui emprunterait la RN184** sur laquelle il y a déjà d'importantes difficultés de circulation, actuellement.

D'après les données chiffrées issues du dossier d'enquête publique, **cet axe augmenterait, de manière très significative, le niveau sonore** dans notre région ainsi que le **niveau de pollution atmosphérique**. Cela est inacceptable, sachant que **cet axe impacterait plus de 9000 enfants dans les écoles, collèges et lycées**, ainsi que de nombreuses **zones urbanisées** avec des lieux de sport et de loisirs, **tout en détruisant NOS POUMONS VERTS !**

Je vais maintenant rapidement vous énoncer les arguments qui ont permis au « groupe de pilotage du SDRIF-E » de faire disparaître le projet autoroutier A104 de la nouvelle version du SDRIF-E :

1- L'Etat ne porte plus ce projet : pour l'A104 Bis, c'est le Départ.78 qui porte le projet, avec un apport financier de 30% apporté par la Région IDF !

2- Ce projet n'est pas soutenu par tous les politiques : c'est aussi le cas pour le projet A104 Bis. Voyez tous les élu(e)s qui se sont déplacé(e)s, aujourd'hui et qui nous soutiennent !

3- Il faut maintenant mettre en place différents types de mobilité et pas uniquement du routier, car le « E » du « SDRIF-E » signifie « Environnement ». Nous devons donc faire diminuer le nombre de projets routiers, à la suite des préoccupations environnementales » ... Alors, pourquoi « ALLER dans LE MUR » en maintenant encore ce projet A104 Bis ? Avec ce projet, on ne va pas vers une diminution des projets routiers, au contraire, on les augmente, encore et encore !

4- Ce projet est trop cher et d'un autre temps : 200 M€ ! Dans les cartons depuis 1983 ! Lorsqu'un projet routier a 40 ans, il est OBSOLÈTE car nécessairement en complète opposition avec les politiques actuelles, du 21^e siècle, de « Développement du Territoire », de « Lutte contre le réchauffement climatique » et de « Stratégie Nationale Bas Carbone » (SNBC).

5- L'environnement actuel à trop évolué depuis que ce projet a été pensé » : Pour les 2 projets « A104 » et « A104 Bis » nous sommes bien dans le même environnement, puisque nous sommes dans le même secteur géographique !

Les 5 arguments précédents doivent donc être appliqués au projet routier à 4 voies du Département des Yvelines, pour le faire sortir du futur dossier du SDRIF-E !

Merci de votre attention